

Commune de Pierrevert

Newsletter n°8 - mars 2016

ÉVÉNEMENTS D'AVRIL

Vendredi 1^{er} : Vernissage de l'exposition "Le vin dans tous ses états" de R'Ve d'Art, organisé par la Commune à 18 h, Musée de la vigne et du vin.
Infos : 04 92 72 86 87

Dimanche 3 : Tournoi d'échecs jeunes et adultes organisé par l'Echiquier Pierrevertand, salle polyvalente.
Infos : 06 80 60 22 61

Mardi 5 : Conférence de Gian Luigi Fiorini sur le thème "Les femmes photographes", organisée par la Bibliothèque de Pierrevert à 18 h 30, Maison pour Tous.
Infos : 04 92 73 31 03

Vendredi 8 : Carnaval de la Crèche et de l'Accueil Collectif de Mineurs en matinée. Départ à 9 h 45 du BEC.
Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 9 et dimanche 10 : Fête du village organisée par la commune. Nombreuses attractions et animations durant tout le week-end.
Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 9 :
- Bourse d'échange Minéraux et Fossiles, salle polyvalente de 9 h 30 à 18 h.
Infos : 06 08 86 67 40
- Spectacle de feu et artifices "La machine à rêve" organisé par la Commune avec la Cie Feufolie à 21 h au boulodrome. Entrée libre.
Infos : 04 92 72 86 87

Dimanche 10 : Déambulation de la "Machine à rêve" avec animations danse, jonglage et sculpture de ballons à partir de 11 h et 15 h.
Infos : 04 92 72 86 87

Dimanche 24 : Salon multi-collections organisé par l'Union philatélique 04-05 et Manosque Philatélie à la salle polyvalente, de 9 h à 18 h. Infos : 04 92 72 86 23

PASSAGE NATIONAL VERS LA TNT HAUTE DÉFINITION LE 5 AVRIL 2016

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Les normes de diffusion de la TNT vont évoluer pour permettre une redistribution des chaînes de la TNT sur un nombre plus limité de fréquences.

Le passage au tout MPEG-4 est une opération technique sans précédent qui touchera toute la France métropolitaine simultanément.

Tous les foyers recevant la télévision par une antenne râteau devront relancer le programme de recherche et mémorisation des chaînes de leur téléviseur compatible HD, afin de bénéficier des 25 chaînes gratuites de la TNT qui évolueront pour la plupart en Haute Définition.

De leur côté, les téléspectateurs dont les téléviseurs ou adaptateurs ne sont pas compatibles avec la norme MPEG 4 (matériel compatible HD) ne pourront plus recevoir la TNT. Il est important d'anticiper la mise aux normes du matériel pour éviter une pénurie des adaptateurs en testant dès à présent la compatibilité de son téléviseur afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 euros), sous peine de ne plus recevoir la télévision. Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD.

**LE 5 AVRIL
VOS CHAÎNES
DE TÉLÉVISION
PASSENT À LA HD**

**ÊTES-VOUS SÛR
DE POUVOIR CONTINUER
À RECEVOIR LA TÉLÉ ?**

HD Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si votre télé est déjà compatible à la HD : si le logo HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57, en haut à gauche de l'écran, vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD.



recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(Appel non surtaxé)



Afin de recevoir régulièrement cette newsletter par courriel, merci de vous inscrire sur la page d'accueil du site internet de la commune en indiquant votre adresse mail sur www.mairie-pierrevert.fr. Quelques exemplaires imprimés seront disponibles chaque mois à l'accueil de la Mairie pour les personnes ne disposant pas d'internet. Vous pouvez également retrouver l'actualité des infos de la Commune :

sur Facebook : facebook.com/communepierrevert

sur Twitter : twitter.com/villepierrevert

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CYCLIUM À PIERREVERT

À l'initiative de son Adjoint Laurent Collin, la commune de Pierrevert a reçu la Synergie de l'association Cyclium PACA le 23 février dernier.

Cette association est constituée d'entreprises qui interviennent dans le nucléaire et particulièrement auprès des centres CEA de Cadarache et Marcoule. Elle promeut l'activité de ses membres auprès des donneurs d'ordres et des institutionnels. C'est dans ce cadre que cette réunion s'est tenue en présence d'André Mille, d'élus municipaux et Jacques Brès (conseiller départemental et adjoint à Manosque).

Ces derniers se sont montrés particulièrement intéressés par les échanges qui ont eu lieu et le contenu des différents sujets abordés au cours de la soirée.

Pascal Morel, Président de Cyclium, a remercié chaleureusement M. le Maire de son accueil et a pris date pour un prochain rendez-vous, pourquoi pas à Manosque ?

À noter également la présence de la CCI 04 dont les représentants ont exposé aux différents protagonistes les projets de formations dans l'environnement nucléaire délivrées par le CFA sur le futur site de Regain à Sainte-Tulle.



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Suite à de nombreux signalements, la Commune a décidé de prendre un arrêté portant sur la lutte contre les chenilles processionnaires, de plus en plus présentes et dangereuses pour la santé et l'environnement. La chenille processionnaire est un insecte ravageur défoliateur des essences du pin et autres résineux.

Ce nuisible est connu pour la capacité qu'ont ses larves à libérer des poils urticants et allergisants qui, emportés par le vent, provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

Des méthodes de luttés efficaces existent contre la chenille processionnaire du pin et du chêne. Ces traitements sont le plus souvent respectueux de l'environnement.

À l'instar des autres communes, conscientes de l'impact de ce nuisible sur la santé et l'environnement, la Commune de Pierrevert a pris un arrêté municipal qui oblige chaque année les propriétaires ou les locataires :

- avant la fin du mois de mars, à supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires et à les incinérer,
- avant la fin du mois de septembre, à appliquer un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le Bacillus thuringiensis sérotype 3a ou 3b ou un équivalent, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées. L'arrêté municipal est consultable sur le site de la commune depuis mi-mars.

LE VILLAGE SERA EN FÊTE LES 9 ET 10 AVRIL !

Premier événement dans l'agenda départemental, la fête du village de Pierrevert prendra ses quartiers du samedi 9 au dimanche 10 avril sur la place de la Mairie et la place des Ferrages.

Redynamisée sous l'impulsion de Fabienne Krebza, adjointe à la Culture et à l'Événementiel, cette manifestation a connu un franc succès l'an dernier.

L'édition accueillera de nombreuses attractions et animations pour petits et grands : manèges enfants, pêche aux canards, trampoline, pinces à peluches, jeu d'adresse, mini-scooter, sans oublier le jaguar qui a de nombreux adeptes.

Le samedi soir à 21 h, sur le boulodrome près de la salle polyvalente, la compagnie Feufolie proposera "La Machine à rêve", spectacle de feu et artifices.

Le dimanche, à partir de 11 h et 15 h, la Machine à rêve déambulera et proposera des animations danse, jonglage et sculpture de ballons.

Un univers Steampunk (rétofuturiste) qui ne manquera pas de vous surprendre !

PIERREVERT
FÊTE DU VILLAGE
Samedi 9 et dimanche 10 avril

NOMBREUSES ATTRACTIONS ET ANIMATIONS !

FÊTE FORAINE
Places de la Mairie et des Ferrages

SAMEDI À 21 H AU BOULODROME
Spectacle de feu et artifices
«La Machine à rêve» avec la Cie Feufolie

DIMANCHE
Déambulation de la Machine à rêve sur l'ensemble de la fête : danse, jonglage, sculptures de ballons à partir de 11 h et 15 h

TOUTES LES ANIMATIONS (HORS MANGES) SONT GRATUITES.
Mairie - 04 92 72 86 87 - www.mairie-pierrevert.fr

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La guerre d'Algérie fut pour la France l'épisode ultime de la décolonisation, après l'accession à l'indépendance des protectorats tunisien et marocain. Cinquante-quatre ans après le cessez-le-feu de ce conflit, la Commune de Pierrevert a rendu hommage aux 25 000 appelés du contingent qui ne sont pas revenus.

André Boitel et Claude Muller, président et vice-président de la FNACA ont lu les messages du comité national et départemental. Pierrette Grégoire, deuxième Adjointe, a ensuite lu le message du Secrétaire d'État, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Une gerbe a été déposée par André Mille et Fabienne Krebza au pied du monument dédié aux Morts.



Directeur de la publication :
André Mille

Graphisme et conception :
Commune de Pierrevert

Rédaction :
Stéphanie Besson, Laurent Collin, Christian Lageste
Crédits photos :
Commune de Pierrevert